

Secrétariat IEN Adjointe 1^{er} degré
Bureau
1776

Dossier suivi par
Claudie FRANCOIS-GALLIN
Téléphone
01.40.97.35.58

Télécopie
01.40.97.34.00

Courriel
Ce.ia92.iena@ac-versailles.fr

Centre administratif
départemental
167/177 avenue Joliot-Curie
92013 Nanterre cedex

<http://www.ia92.ac-versailles.fr>

Nanterre, le 22 novembre 2010

L'inspecteur d'académie,
directeur des services départementaux
de l'Éducation nationale
des Hauts-de-Seine

à

Madame Céline POTVIN
Secrétaire générale SNUIPP92
Monsieur Pascal HOUDU
Secrétaire général adjoint SNUIPP92

Vous m'avez alerté sur la situation des affectations sur poste des professeurs des écoles stagiaires à compter du 22 novembre 2010.

Les professeurs des écoles stagiaires sont ou seront affectés sur des postes repérés selon les critères suivants :

- postes vacants,
- congrés longs déclarés à compter du 22 novembre 2010,
- éventuellement des congés longs qui étaient jusqu'alors assurés par des personnels de la brigade de remplacement.

Ce dernier critère n'a été retenu qu'après consultation des Inspecteurs de circonscription sur la possibilité de mettre en place une telle disposition.

Dans toutes les situations où cela sera possible, une double-commande, souvent supérieure à une semaine, sera systématiquement mise en place.

La communication auprès des personnels de la brigade de remplacement concernés par une interruption de leur mission n'a apparemment pas correctement fonctionné.

Je veillerai personnellement à corriger ce dysfonctionnement qui a engendré une incompréhension et donné l'impression, pour certains, d'une improvisation injustifiée.

Je vous renouvelle mon attachement au Service Public d'Éducation et vous assure de tout l'intérêt porté aux élèves et aux enseignants dans le cadre, entre autres, de la mise en place de la formation des maîtres.



Edouard Rosselet